

### 3 ) Connexion au portail Démarches Simplifiées.

Après avoir cliqué sur le lien de la médaille d'honneur qui vous concerne, vous devez vous connecter au portail « démarches simplifiées ».

L'écran d'accueil se compose de 2 parties :

**La partie gauche**  
rappelle le nom de la médaille  
et résume les conditions d'attribution

**La partie droite**  
permet la connexion

demarches-simplifiées.fr

Vous devez vous connecter ou vous inscrire pour continuer.

Fermer

**Médaille d'honneur**

La médaille d'honneur agricole est destinée à récompenser l'ancienneté des services honorables effectués par toute personne salariée du secteur agricole et des industries qui s'y rattachent et tirant de cette activité l'essentiel de ses ressources :

La médaille d'honneur agricole comprend quatre échelons :

- la médaille d'argent, qui est accordée après 20 années de services ;
- la médaille de vermeil, qui est accordée après 30 années de services ;
- la médaille d'or, qui est accordée après 35 années de services ;
- la grande médaille d'or, qui est accordée après 40 années de services.

L'ancienneté s'apprécie à la date de la promotion.

La médaille d'honneur agricole peut être décernée :

- aux salariés, qu'ils soient ou non de nationalité française.

Nouveau sur démarches-simplifiées.fr ? (1) [Créer un compte](#)

**Connectez-vous** (2)

Email

Mot de passe

8 caractères minimum

[Mot de passe oublié ?](#)

Se souvenir de moi

[Se connecter](#)

ou (3) [S'identifier avec FranceConnect](#)

#### **POUR LA PREMIERE CONNEXION,**

**Vous devez utiliser**

- soit créer un compte démarches simplifiées (1)
- soit FranceConnect (3)

**Pour les connexions suivantes, vous pourrez utiliser :**

- soit vos identifiants si vous avez créé un compte sur démarches simplifiées (2) ;
- soit FranceConnect (3)

#### 4) Saisie du numéro de SIRET de l'employeur

Quelle que soit la médaille d'honneur, c'est **le numéro de SIRET de l'employeur qui authentifie le dépôt du dossier.**

Après la connexion au portail démarches simplifiées, un nouvel écran vous permet :

**À gauche,**  
de vérifier à nouveau la médaille sollicitée et de connaître les conditions d'attributions

*Pour lire la totalité du texte, utiliser l'ascenseur de l'écran*

The screenshot shows the 'demos-simplifiees.fr' website interface. At the top, there is a search bar labeled 'Numéro de dossier' and a 'Connecté' status bar. The main content area is titled 'Identifier votre établissement' and contains a form for entering a 14-digit SIRET number. The form includes a text input field and a blue 'Valider' button. To the left of the form, there is a section for 'Médaille d'honneur' with a description and a list of four levels: silver (20 years), vermeil (30 years), gold (35 years), and grand gold (40 years). The French flag and the motto 'Liberté • Égalité • Fraternité' are also visible.

**A droite,**  
De saisir le numéro de SIRET de l'employeur puis De valider

#### 4 ) Vérification des informations et autorisation

Sur l'écran suivant, vous obtenez les informations relatives au numéro de SIRET saisi. Vous pouvez les vérifier et, en cas d'erreur, vous pouvez changer de SIRET en cliquant sur le bouton de gauche.

demarches-simplifiees.fr Dossiers Numéro de dossier

## Informations sur l'établissement

Nous avons récupéré auprès de l'INSEE et d'Infogreffe les informations suivantes concernant votre établissement.  
Ces informations seront jointes à votre dossier.

### MINISTERE DE L'INTERIEUR

- Siret : 11001401600015
- Forme juridique : Ministère
- Libellé NAF : Administration publique générale
- Code NAF : 8411Z
- Date de création : 01/03/1983
- Effectif organisation : 500 à 999 salariés
- Code effectif : 41
- Numéro TVA intracommunautaire : FR45110014016
- Adresse : MINISTERE DE L INTERIEUR PARIS 8 PLACE BEAUVAU 75800 PARIS CEDEX 08 FRANCE
- Capital social :

Utiliser un autre numéro SIRET

Continuer avec ces informations

Pour changer de numéro de Siret

Pour accéder au formulaire en ligne, cliquer sur « Continuer avec ces informations »

Un guide de la démarche est à votre disposition en haut de page du formulaire en ligne.